



Communiqué

Pour diffusion immédiate

QUALITÉ DE L'EAU DES PUIITS PRIVÉS EN MAURICIE : UN TRAVAIL D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION EST NÉCESSAIRE DANS LA RÉGION

Louiseville, le 28 janvier 2020 - [L'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche \(OBVRLY\)](#) et la [Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan \(SAMBBA\)](#) viennent de terminer un vaste projet portant sur la qualité de l'eau des puits privés en Mauricie qui a permis de rencontrer individuellement 557 propriétaires de puits dans 36 municipalités du territoire afin de les sensibiliser aux recommandations à suivre pour une saine gestion de leur source d'approvisionnement en eau potable. Des échantillons d'eau ont été prélevés à chaque résidence et ont fait l'objet d'une analyse par un laboratoire accrédité. Le bilan du projet est rendu public aujourd'hui.

Le projet « Qualité de l'eau des puits privés de la Mauricie » est le résultat d'une concertation entre 21 organismes et organisations de la Mauricie et il a été rendu possible grâce au [Fonds d'appui au rayonnement des régions \(FARR\)](#). La phase 1 a été coordonnée par [Bassin Versant Saint-Maurice \(BVSM\)](#) en 2018 et la deuxième phase par l'OBVRLY et la SAMBBA en 2019. La deuxième première année du projet a connu une grande popularité avec plus de 700 inscriptions pour 557 places disponibles. Cela met en évidence l'intérêt des propriétaires de puits de la région pour des initiatives visant à mieux les outiller devant la gestion de leur eau de consommation.

Les résultats des analyses mettent en lumière certaines problématiques de qualité de l'eau de consommation provenant des ouvrages de captage individuels (puits) dans la région. Au total, près de 29 % des échantillons analysés dépassent les normes pour l'un ou l'autre des principaux paramètres bactériologiques, soit les bactéries atypiques, les coliformes totaux, les bactéries entérocoques ou E. coli. **Des indicateurs de bactéries E. coli ont été retrouvés dans 16 % des échantillons d'eau.** Certains types de puits sont plus à risque que d'autres : **57 % des puits de surface dépassent les normes de protection de la santé du Règlement sur la qualité de l'eau potable.**

Pour Lison Pakula, coordonnatrice du projet : « Ces résultats sont préoccupants. Les propriétaires de puits ne savent pas où s'adresser pour faire analyser l'eau de leur puits, puisqu'il n'y a pas de laboratoire reconnu pour réaliser des analyses sur l'eau potable dans la région de la Mauricie. » Les échanges avec les participants au projet ont en effet permis de constater qu'il y a un manque généralisé d'information chez les propriétaires de puits et qu'en raison des démarches requises qui sont fastidieuses, la majorité des propriétaires ne réalisent pas les analyses d'eau bisannuelles recommandées par les autorités publiques.

Rappelons que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques recommande de faire analyser l'eau par un laboratoire accrédité au moins deux fois par année pour les paramètres bactériologiques, au printemps et à l'automne puisque c'est à ces moments que la qualité de l'eau risque d'être la moins bonne. Le projet a permis de diffuser cette information auprès des propriétaires de puits et de créer des outils pratiques visant à



outiller ces derniers dans la bonne gestion de leur eau. Un document d'information et des capsules vidéo sont disponibles sur le [site Web de l'OBVRLY](#).

La présence de bactéries pathogènes dans l'eau peut être liée à une installation septique déficiente ou à la présence de fumier ou d'animaux à proximité du puits. Les bactéries dans l'eau peuvent causer des problèmes de santé tels que des gastro-entérites et des infections de la peau.

Dans le cadre du projet, 85% des participants dont l'eau était non conforme la qualifiaient pourtant de très bonne, ou de bonne. Selon madame Pakula : « On ne doit pas se fier à ses sens pour savoir si l'eau est potable. Même si l'eau a un aspect limpide et clair et n'a aucune odeur ou goût spécifique, celle-ci peut toutefois renfermer certains éléments qui pourraient avoir des effets néfastes sur la santé. La seule façon de s'assurer de sa potabilité est de la faire analyser par un laboratoire. »

Considérant qu'une portion non négligeable des puits privés dépasse les normes édictées pour la protection de la santé, il serait judicieux d'organiser un travail de sensibilisation soutenu de longue durée en matière de qualité de l'eau des puits privés dans la région. Un projet pilote avec une municipalité pour mettre en place un programme d'échantillonnage serait une avenue à étudier.

À noter que le projet s'est déroulé dans 36 municipalités des territoires d'intervention de l'OBVRLY et de la SAMBBA :

Municipalités sur le [territoire de l'OBVRLY](#) (en collaboration avec [AGIR Maskinongé](#)) :

Charette, Louiseville, Maskinongé, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Barnabé, Saint-Boniface, Sainte-Angèle-de-Prémont, Saint-Édouard-de-Maskinongé, Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Étienne-des-Grès, Sainte-Ursule, Saint-Justin, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Paulin, Saint-Sévère, Trois-Rivières (Pointe-du-Lac, Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest) et Yamachiche

Municipalités sur le [territoire de la SAMBBA](#) (en collaboration avec la [CAPSA](#)) :

Batiscan, Champlain, Grandes-Piles, Hérouxville, La Tuque (secteur Lac-Édouard), Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban, Saint-Adelphe, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Sainte-Thècle, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Saint-Prosper, Saint-Séverin, Saint-Stanislas, Saint-Tite, Shawinigan (Lac-à-la-Tortue) et Trois-Rivières (Cap-de-la-Madeleine, Sainte-Marthe-du-Cap)

À propos de l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY)

Rappelons que l'OBVRLY est un organisme à but non lucratif qui promeut la gestion intégrée de l'eau par bassin versant ainsi que la gouvernance participative sur son territoire d'intervention. Il est mandaté par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin de réaliser le Plan directeur de l'eau (PDE) pour son territoire d'intervention, d'en faire la promotion ainsi que le suivi de sa mise en œuvre.

À propos de la Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA)

Rappelons que la SAMBBA a pour mission d'assurer, en concertation avec les acteurs de l'eau, la gestion intégrée des ressources en eau dans la Zone Batiscan-Champlain et de participer à son développement durable. Par la concertation et ses actions, elle vise le développement durable des bassins versants de son territoire d'intervention dans tous les secteurs d'activité humaine par la préservation et la mise en valeur des ressources ainsi que la restauration des écosystèmes.

À propos du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)

Le FARR permet aux élus municipaux et régionaux d'élaborer et de soutenir des projets structurants qui contribueront à maximiser le développement des communautés. Cet outil du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation appuie la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022.



Échantillonnage d'eau par l'équipe de l'OBVRLY, 2019

- 30 -

Source :

Lison Pakula, Coordonnatrice - Qualité de l'eau des puits privés de la Mauricie

Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche

Tél. : 819 498-3033, poste 2225

eaumauricie@gmail.com

Page Facebook du projet : @eaumauricie